

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mai 2022 salle de la Mairie :

présents : M. DAVAL M, Mrs. BUTIN, MANGAVEL, GOFFOZ, BARRAUD, BARRET, CHAFFAL, SOUCHON Mmes DUBOST, DALLIERE, PALLANCHE, GUILLOT, GEORGES

Excusé : Mme LAURENT.

M. GOFFOZ Alain a été désigné comme secrétaire de séance

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Le compte rendu du 21 avril 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius, le Conseil traite les dossiers suivants :

Ordre du Jour :

- Ressources humaines

o APC

Suite à notre enquête l'APC restera ouverte le mercredi. Pas de changement d'ouverture.

o Fin Des Contrat PEC

▪ Création poste Secrétariat

Depuis de nombreuses années l'aide secrétaire de mairie était en contrat aidé. A ce jour il n'y a plus de tel contrat. Il est donc proposé de créer un poste d'agent d'accueil à 20 h par semaine. L'ensemble du conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents. Le poste sera en contrat à durée déterminée pour 14 mois. Un groupe d'élus est formé pour étudier les candidatures M. MANGAVEL, Mme GEORGES , M. GOFFOZ, Mme PALLANCHE, Mme DUBOST, M. BUTIN et M. DAVAL

▪ École

Nos deux agents ayant le même sort que le poste d'aide secrétaire, seront embauchés en contrat en CDD jusqu'aux vacances de juillet.

- Suivi des projets

M. Alain GOFFOZ a repris tous les projets listés l'année dernière, ce tableau sera complété et présenté à l'ordre du jour du prochain conseil.

-Maison des traditions :

Un nouveau panneau est installé sur la façade de la maison des traditions, ainsi que des points lumineux des hameaux sur la maquette. Merci aux différentes personnes qui ont participé. Une publicité sera faite dans le journal d'été la tribune le progrès diffusion fin juin.

-Délibération locations de chaque salle

- o ERA
- o DUBOEUF
- o LA RECREE
- o LOCAL BOULE

Le tarif de chaque salle est inchangé et le local boules ne servira qu'aux associations. Pas loué aux particuliers. Etablir un planning de réservation.

- Commission bâtiments

o Nouveaux locataires délibérations

- 3 nouveaux locataires occupent
- les 2 logements de la récréée et un le logement cité nouvelle . Accord du conseil.

- Empiètement escalier salle Jean Paul II sur terrain communal
- Les escaliers donnant accès à l'étage de la maison Jean Paul II empiètent sur le domaine public. Un accord est demandé au conseil municipal afin de donner l'autorisation d'utiliser cette espace pour refaire les 2 escaliers. A l'unanimité des membres présents le conseil municipal donne son accord pour utiliser l'espace communal .

- Commission voirie

L'appel d'offre est lancé, il se clôture le 1^{er} juin à 12h. il y a eu 2 visites. Le tracto est commandée il devrait arriver en juillet.

ONF est intervenu avec les riverains afin de délimiter les parcelles de bois de Montmerle. Un éclairci sera réalisé.

Un échange de parcelle est envisagé à Corent. Rendez-vous avec le locataire et l'acheteur.

Une partie du mur de soutènement de Coussé à St Pulgent s'effondre, à voir une fois le toit du hangar démonté.

L'entreprise de Duivon Franck est intervenue à la carrière des Châtre afin de permettre aux agents communaux d'avoir de la matière première pour les chemins.

Suite à une demande de déplacer la croix de Coussé une réunion des habitants à eu lieu, elle sera déposée vers la borne incendie.

La croix d'Avez est réparée.

- Délibération extension réseau route du Montrobert

Une extension des réseaux secs est à créer route du montrobert. Le coût est de 10 000.00 €. Proposé par le Siel Accord à l'unanimité des membres présents.

- Décision modificative n° 1

Afin d'approvisionner le compte 2081582 GFP bâtiments et installations diminution du compte 21318 et 21571 pour un montant total de 20 946.00 € adopté à l'unanimité des membres présents .

Questions diverses :

- Eclairage Madonne

M. SOUCHON Marcel est chargé d'étudier différentes solutions avec le SIEL soit photovoltaïque soit compteur

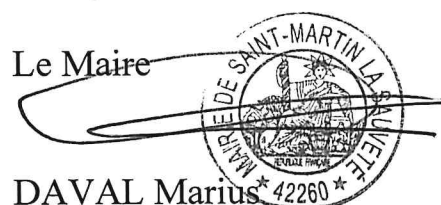
- Tour de garde des urnes

Chaque élu s'inscrit

- M 57 A partir du 1^{er} janvier 2023 la comptabilité de la mairie passera en M 57 au lieu de la M14 aujourd'hui

La séance est levée à 22 h 58

Le Maire



DAVAL Marius* 42260 *